



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 septembre 2020 (18h30)
Salle Montgolfier - Hôtel de Ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	30
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	22/09/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Cyrielle BAYON

Etaient présents : Maryanne BOURDIN, Edith MANTELIN, Assia BAÏBEN-MEZGUELIDI, Antoine MARTINEZ, Antoinette SCHERER, Danielle MAGAND, Gracinda HERNANDEZ, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Sophal LIM, Jamal NAJI, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, Cyrielle BAYON, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Laura MARTINS PEIXOTO, Catherine MICHALON, Eric PLAGNAT, Simon PLENET, Lokman ÜNLÜ.

Pouvoirs : Aurélien HERRERO (pouvoir à Simon PLENET), Catherine MOINE (pouvoir à Catherine MICHALON), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

CM-2020-168 - SPORTS - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE D'ANNONAY (ACCA)

Rapporteur : Monsieur Jérémy FRAYSSE

L'Association communale de chasse agréée (ACCA) qui a, entre autres objectifs, l'entretien des sentiers sur les réserves de chasse de la commune d'Annonay notamment par le biais du débroussaillage, de l'ouverture des chemins, du curage des sources, a sollicité la commune d'Annonay pour l'attribution d'une subvention.

Il est précisé que cette association ne perçoit pas d'aide financière dans le cadre du dispositif de la Charte sportive.

Compte-tenu de l'intérêt que revêtent les missions et opérations menées par l'ACCA, il est proposé d'attribuer à cette association une subvention d'un montant de 500,00 euros.

VU l'avis favorable de la commission développement humain et solidarités du 17 septembre 2020

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines et administration générale du 21 septembre 2020

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,

Par 32 voix votant pour

Par 1 voix votant contre :
Denis NEIME

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € à l'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE D'ANNONAY,

DECIDE le versement au titre de l'exercice budgétaire 2020 de ladite subvention,

PRECISE que la dépense est inscrite au budget principal de la commune,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et la/le charge d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 05/10/20

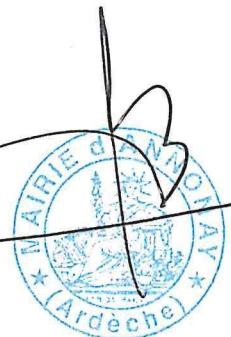
Affiché le : 05/10/20

Transmis en sous-préfecture le : 05/10/20

Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Le Maire

Simon PLENET



REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

05 OCT. 2020